



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FO : vos revendications,
notre combat !

ÇA SUFFIT !

Facteur d'Avenir, la Flagrante Arnaque :



NON à la sécabilité comme logique de gestion

NON aux heures supplémentaires non payées

OUI au RESPECT des horaires et des personnes !

Lors de la CDSP* du 28 février 2007, La Poste présentait sa nouvelle conception d'organisation pour la distribution : Facteur d'Avenir, fondée sur le travail en équipes, seule solution permettant selon les dirigeants de garantir une QS irréprochable en cas d'absence inopinée grâce à la sécabilité (tournée partageable). Tout un programme que FO n'a jamais avalisé !

Qu'assurait La Poste en 2007 : « **Ce programme ne prévoit pas d'auto remplacement. Il ne saurait, en outre, en aucune façon, être assimilé à la marguerite (...) les jours faibles, les facteurs de quartier distribuent, dans le respect de leur DJT, leur tournée complétée d'un nombre limité de voies représentant au maximum 15 % de points de distribution supplémentaires (...) tout dépassement constaté de la DJT sera compensé intégralement** » ! C'est promis et juré... On sait ce qu'il en est aujourd'hui !

Avec cette organisation, La Poste prévoyait une sécabilité structurelle : les lundis pour les tournées avec PNA et les lundis et mardis en milieu urbain (sans PNA), le reste de la semaine le facteur d'équipe était sur sa tournée. Ceci étant justifié selon La Poste par un Trafic Moyen Journalier de 80 % sur ces 2 jours et à 100 % voire plus du mercredi au samedi !

Aujourd'hui, Facteur d'Avenir est devenu « Facteur Antisocial » !

Au prétexte de la baisse des volumes, de la crise, qu'il faut sauver La Poste..., la sécabilité structurelle des lundis et des mardis s'est transformée en semaines entières prétendues et décrétées faibles. La mise en place des lundis bleus, de la sur sécabilité (deux à trois tournées) s'est généralisée.

Trois ans après l'organisation de 2007, « FA » a muté pour devenir un « virus », une arme au service de la surproductivité contre la santé des agents et leurs conditions de travail :

**ÇA SUFFIT ! il est grand temps que
La Poste respecte ses facteurs !**



La Poste arnaque ses personnels et leur fait payer la note deux fois :

1. En réorganisant la distribution en fonction du trafic réellement constaté à l'instant « T », et en opérant en plus une récupération de gains de productivité par anticipation de la baisse de trafic supposée (entre 5 % et 10 %) pour l'année en cours.
2. En imposant entre 8 et 30 semaines de sécabilité, soit au global 224 jours de sécabilité sur 302 jours ouvrables.

En outre, La Poste avoue avoir compensé la baisse de trafic (- 4,1 % en trafic distribué par rapport à 2008) en récupérant 3 % en gains de productivité grâce à CQC (mécanisation des flux de distribution) et à FA (flexibilité des organisations)... C'est cela le partage des gains ! Le bonus pour La Poste.... et la détérioration de la santé au travail pour les postier(ère)s.

La Poste fait de la sécabilité un mode de gestion du personnel et de la charge de travail afin d'abaisser ses coûts salariaux et d'accentuer la flexibilité. C'est inacceptable ! À ce rythme-là, elle remettra en cause la notion de tournée !

FO dit STOP ! Messieurs les Directeurs, arrêtez de « casser » le facteur et la qualité de service !

- ▶ De plus en plus de facteurs font des heures supplémentaires que La Poste refuse de payer au prétexte du TMJ de l'établissement, de la baisse du trafic.
- ▶ De plus en plus de Facteur d'Équipe et Facteur Qualité n'assurent plus leurs missions de qualité, ils sont devenus de super-rouleurs. Certains « FE » n'effectuent plus la tournée attribuée depuis au moins 100 jours !

Les postiers ne sont pas payés à la charge, ni aux volumes, ils sont payés pour un temps de travail déterminé, calculé sur une charge moyenne tout au long de l'année. Ce n'est pas à eux de justifier de leur temps de travail, c'est à l'employeur de prouver que la charge de travail peut s'effectuer dans le temps imparti.

Respect des horaires, non au travail gratuit !

C'est La Poste qui a mis en place cette nouvelle organisation du temps de travail. C'est elle qui organise le travail, elle doit donc prendre toutes les mesures, afin de permettre aux personnels de respecter les horaires. FO exige que, dans tous les bureaux, la feuille de présence indique l'heure de rentrée réelle des facteurs.

Force Ouvrière appelle les agents de la distribution au respect des horaires et à s'opposer à toute charge de travail supplémentaire non rémunérée.

La Poste doit payer des heures supplémentaires chaque fois qu'un agent rentre plus tard que sa fin de service. Dans le cas contraire, nous agissons et saisissons les instances compétentes afin de défendre les personnels.

FO exige l'abandon de facteur d'avenir en l'état et la prise en compte de la pénibilité du travail dans l'organisation.

**Le Fini/Parti n'est pas un article du Code du travail.
Non aux rentrées tardives
Non aux heures supplémentaires bénévoles
Oui au respect des horaires**

FO vous informera des actions qui seront mises en place pour faire respecter vos droits.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE